

⑫

DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

A1

⑭ Date de dépôt : 15.12.89.

⑮ Priorité :

⑯ Date de la mise à disposition du public de la demande : 21.06.91 Bulletin 91/25.

⑰ Liste des documents cités dans le rapport de recherche : *Se reporter à la fin du présent fascicule.*

⑱ Références à d'autres documents nationaux apparentés :

⑴ Demandeur(s) : *ROQUE Jean — FR.*

⑵ Inventeur(s) : *ROQUE Jean.*

⑶ Titulaire(s) :

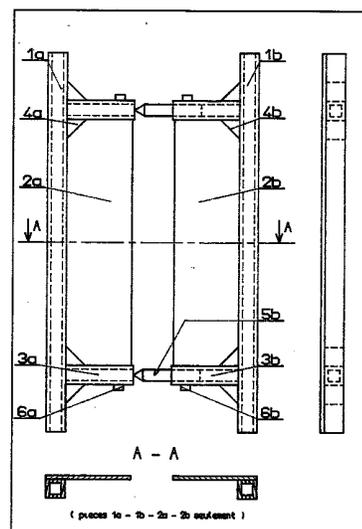
⑷ Mandataire : *Roque Jean.*

⑸ Dispositif pour glisser un brancard sous le corps d'un blessé sans le déplacer.

⑹ L'invention concerne un dispositif permettant de glisser un brancard sous le corps d'un blessé sans le déplacer afin d'éviter tous risques d'aggravation de blessures.

Ce dispositif est constitué de 2 armatures (1a-1b), 4 armatures (3a-3b), 2 toles fines (2a-2b) où repose le corps, 8 goussets de renfort d'armatures (4a-4b) donnant de la rigidité à l'armature, 2 guides de jonction (5b) permettant de relier les 4 armatures (3a-3b), 2 fermetures excentriques femelle (6a) et mâle (6b) pour permettre de tirer et verrouiller les 2 parties du brancard.

Le dispositif selon l'invention est particulièrement destiné à l'enlèvement, au transport et à la pose des blessés, évitant toutes manipulations inutiles et, par là même, tous risques d'aggravation des blessures.



DESCRIPTION

La présente invention concerne un dispositif permettant à 2 personnes de glisser un brancard sous un blessé de la route ou autre, sans modifier la position de la colonne vertébrale.

La pose d'un blessé sur un brancard est traditionnellement effectuée par 4 personnes qui soulèvent le blessé, d'où risques de perte d'équilibre de l'une d'entr'elles et par là même, danger d'aggravation de blessure à la colonne vertébrale.

Le dispositif selon l'invention permet de remédier à cet inconvénient. Il comporte :

- 10 - 2 demi-cadres (1a-1b)
- 2 toles fines (2a-2b) pour glisser sous le corps.
- 2 guides de jonction (5b) pour emboîter les 2 parties du cadre.
- 15 - 2 fermetures excentriques femelle (6a), mâle (6b) pour relier et bloquer les 2 parties de manière à former un ensemble.

Les dessins annexés illustrent l'invention vue de face et de profil.

Dans la forme de réalisation selon le plan, les 2 parties (2a-2b) sont glissées sous le corps.

- 20 - les 2 parties (3a-3b) sont rapprochées.
- La fermeture excentrique (6a-6b) permet de bloquer l'ensemble.

Ce brancard peut être muni de roues amovibles et rabattables, de sangles ou toile pour recouvrir le blessé avec possibilité de placer des poignées ou une garde sur les côtés du brancard. Il sera également possible de placer une coquille à la forme du corps, coquille qui sera coupée par le milieu dans le sens de la longueur comme le brancard.

Ce brancard peut se fabriquer de forme arrondie ou carrée, en tube carré, rond ou rectangulaire ; en tôle acier, alu, plastique ou carbone.

Ce brancard est pratique, facile d'emploi. Ce dispositif permet une économie de personnel et diminue considérablement les risques d'aggravation de blessure par manipulations.

3) 8 goussets de renfort d'armatures (4a-4b) empêchant l'armature de se déformer sous le poids du corps.

REVENDICATION

1/ Dispositif pour glisser un brancard sous le corps d'un blessé sans le déplacer, caractérisé en ce qu'il comprend, en combinaison :

a/ - 2 armatures (1a-1b)

5 -4 armatures (3a-3b)

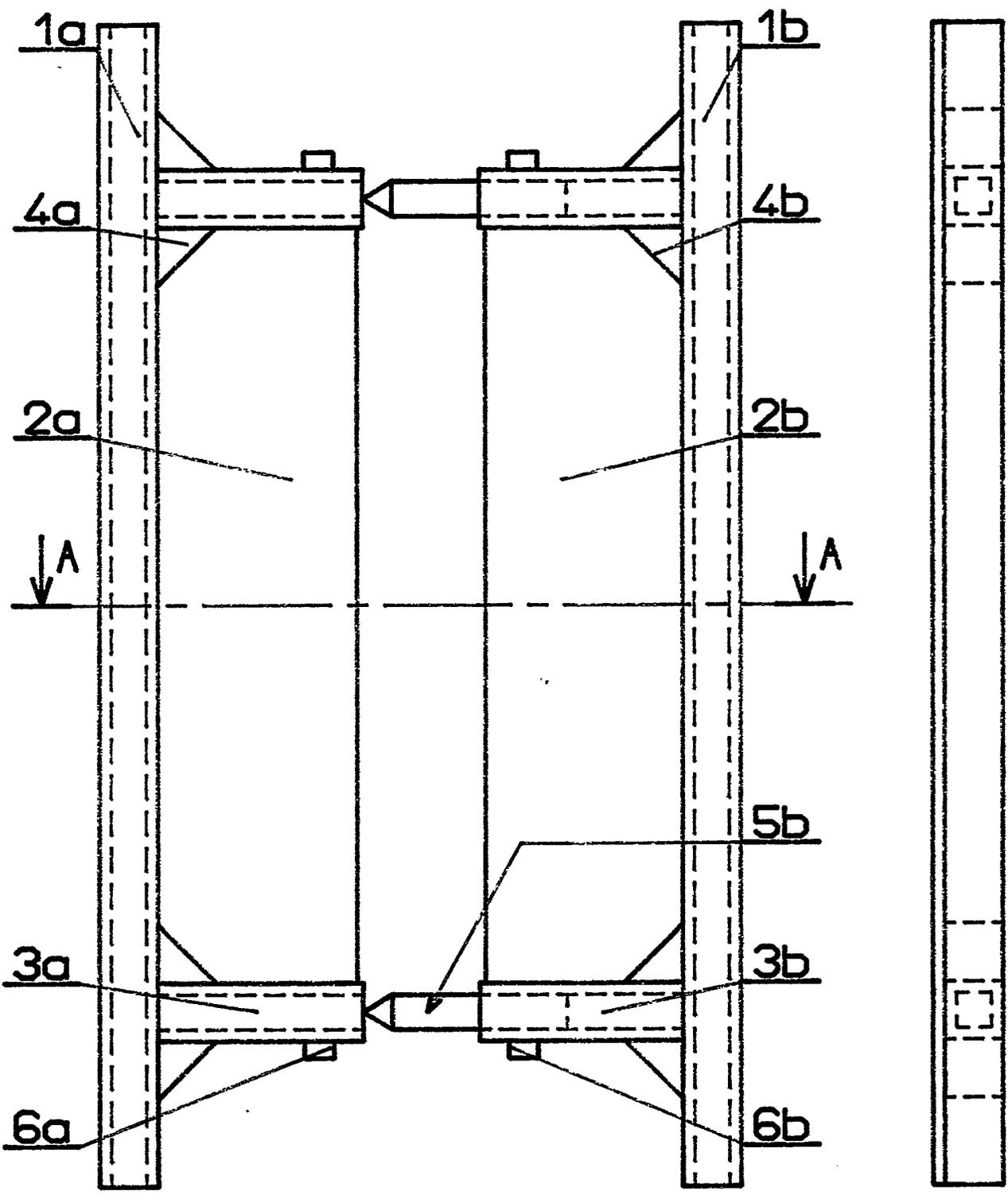
donnant de la rigidité à l'ensemble du brancard.

b/ 2 tôles fines (2a-2b) qui glissent sous le corps du blessé.

10 c/ 8 goussets de renfort d'armatures (4a-4b) empêchant l'armature de se déformer sous le poids du corps.

 d/ 2 guides de jonction (5b) permettant la précision de l'assemblage des 4 armatures (3a-3b).

15 e/ 2 fermetures excentriques femelle (6a) et mâle (6b) permettant de tirer et verrouiller les 2 parties du brancard afin de les rendre solidaires.



A - A

(pieces 1a - 1b - 2a - 2b seulement)

INSTITUT NATIONAL
de la
PROPRIETE INDUSTRIELLE

RAPPORT DE RECHERCHE
établi sur la base des dernières revendications
déposées avant le commencement de la recherche

FR 8914248
FA 436614

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS		Revendications concernées de la demande examinée
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	
X	US-A-2 503 314 (ATWOOD) * Ensemble du brevet * ---	1
X	FR-A- 990 622 (GORDON) * Ensemble du brevet * -----	1
		DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. C15)
		A 61 G
Date d'achèvement de la recherche		Examineur
03-07-1990		BAERT F.G.
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : pertinent à l'encontre d'au moins une revendication ou arrière-plan technologique général O : divulgation non-écrite P : document intercalaire		T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet bénéficiant d'une date antérieure à la date de dépôt et qui n'a été publié qu'à cette date de dépôt ou qu'à une date postérieure. D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant

EPO FORM 1503 03.82 (P0413)